
COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015 à 19 heures 30**

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette – GAUTHE Christelle - KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric - DUCLOUX Michel – FLYNN
Michael - GARNIER Jean-Claude - GAUTHE Christophe - NIVOT Serge – NOEL Philippe -
PERRAUDIN Joël – SAMUEL Guy

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

PROJET DE REALISATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal,

- A entendu M. Johann COUETUHAN, agent en charge de la politique d'accueil et de l'attractivité du territoire à la Communauté de Communes "Entre Somme-et-Loire", présenter le projet de plan local d'urbanisme intercommunal.

DISPOSITIF "100 PROJETS POUR L'EMPLOI"

Le Conseil Municipal,

- A décidé de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du nouveau dispositif "100 projets pour l'emploi" pour les travaux de réfection d'une partie de la voie communale dite "de la RD 25 aux Planches".

TRAVAUX

• POSTE

Le Conseil Municipal,

- Décide la réalisation de travaux supplémentaires (alimentation électrique de volets roulants, démolition de deux garages et couverture des trois autres).
- Approuve les devis des entreprises RENAUD et LHERMITTE.

• LOGEMENT 1 ENCLOS FRANCOIS JEAUX

Le Conseil Municipal,

- Accepte de prendre en charge des travaux d'amélioration du logement (installation de convecteurs électriques, isolation des plafonds des chambres).
- Dit que le loyer mensuel sera porté à 300 Euros lorsque ces travaux seront achevés.

• LOGEMENT 2^{ème} ÉTAGE MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte de louer ce logement à M. Jean Marc BRUNNER à compter du 1^{er} octobre 2015.

DIVERS

Le Conseil Municipal,

- Charge M. le Maire de solliciter un devis pour le remplacement de trois stores de la mairie.
- Accepte le devis de l'entreprise COQUET pour l'abattage de trois séquoias de l'allée du château.

- Est informé de l'avancement des dossiers en cours (accessibilité des E.R.P. et espaces publics, projet d'aménagement de la place de la Résistance, restauration de la glacière du château, démonstration de matériel de voirie).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ENTRE SOMME ET LOIRE »

Le Conseil Municipal,

- Se prononce favorablement sur la proposition de recomposition du Conseil Communautaire.
- Prend connaissance des nouvelles dispositions qui seront prises en matière de transport scolaire.
- Prend connaissance du programme mis en place dans le cadre des Journées du Patrimoine.

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- Ajourne sa décision quant à la signature d'une convention avec GRDF pour l'installation d'un équipement de télélevé sur la mairie et demande un complément d'information.
- Prend acte du refus de M. WALSH de signer une convention d'occupation à titre précaire pour les prés de Montrifaut.
- Accepte de rembourser les repas pris par les bénévoles de la bibliothèque lors de leur déplacement à la bibliothèque départementale pour échanger les livres.
- Adopte une délibération pour s'opposer au projet de délocalisation totale sur Chalon-sur-Saône du Centre de médecine physique et de réadaptation de Mardon situé sur la commune de Couches.

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Madame Elizabeth KULIK fait un rapide bilan de la saison estivale.

Puis Monsieur le Maire a donné connaissance aux membres présents :

- du rapport de la visite effectuée sur la lagune de l'Étang Neuf par les services techniques du Département (bilan 24 heures d'autosurveillance),
- du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable,
- de la réponse négative de M. Grégory DEBOVE quant à un éventuel échange de terrain "rue Basse",
- des récentes affectations de personnel à la brigade de gendarmerie d'Issy-l'Évêque et d'un courrier adressé par Madame Edith GUEUGNEAU, Député, au Commandant du Groupement de Gendarmerie de Saône-et-Loire,
- de la constitution d'une nouvelle association, le Club Issyquois de Tarot,
- de lettres de remerciement :
 - d'associations subventionnées au titre de l'année 2015,
 - de M. et Mme POUCHELET pour l'aide accordée pour un séjour linguistique de leur fils,
 - de M. et Mme PETIT à l'occasion de leur mariage,
 - de la Fondation du Patrimoine pour l'adhésion de la commune,
 - des manifestations organisées prochainement dans la commune (randonnée découverte Issy et Marly, Concours National de Fox Terriers)

La séance a été levée à 0 heure 15 minutes

Vu par Nous, Serge NIVOT, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le dix juillet deux mil quinze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ISSY-L'EVEQUE, le 13 octobre 2015